



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 22 JUILLET 2020 à 18h00  
À LA SALLE SAINT-JEAN À PÉLUSSIN**

**COMPTE-RENDU**

**DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :**

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL (pouvoir de Mme Brigitte BARBIER), M. Yannick JARDIN (pouvoir de Mme Anne-Marie BORGEAIS), M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC (pouvoir de M. Laurent CHAIZE), Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Agnès VORON (pouvoir de M. Stéphane TARIN), M. Jean-François CHANAL, Mme Martine JAROUSSE (pouvoir de Mme Dominique CHAVAGNEUX), Mme Corinne KOERTGE -
ROISEY :	M. Éric FAUSSURIER (pouvoir de M. Philippe ARIÈS)-
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELO, M. Cyrille GOEHRY.

**DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :**

CHAVANAY :	Mme Brigitte BARBIER (pouvoir à M. Patrick MÉTRAL), Mme Anne-Marie BORGEAIS (pouvoir à M. Yannick JARDIN) -
CHUYER :	M. Philippe BAUP -
MACLAS :	M. Laurent CHAIZE (pouvoir à M. Hervé BLANC) -
PÉLUSSIN :	M. Stéphane TARIN (pouvoir à Mme Agnès VORON), Mme Dominique CHAVAGNEUX (pouvoir à Mme Martine JAROUSSE) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS (pouvoir à M. Éric FAUSSURIER) -

**DÉLIBÉRATION N°20-07-07 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CRÉATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°20-07-08 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - DÉLÉGATIONS DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE VERS LE PRÉSIDENT**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

**DÉLIBÉRATION N°20-07-09 : ENVIRONNEMENT- DÉCHETS MÉNAGERS : SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS RÉSIDUELS DU STÉPHANOIS ET DU MONTBRISONNAIS (SYDEMER) : MODIFICATION DES STATUTS**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 30 POUR, 2 ABSTENTIONS, 2 CONTRE, approuve la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Président,

Serge RAULT